COMMUNIQUÉ

SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

CNEA du 3/07/2025

LES INSTANCES

Cnea du 03 juillet : Bachelor, Bac Techno STAV, experts associés, place des femmes dans les métiers agricoles , ACB ….

Un dernier CNEA dense et important pour l'enseignement agricole public, y compris pour le supérieur.

Suite à la déclaration liminaire du SEA-UNSA (à lire en fin de CR), M. le DGER a annoncé que l'inspection de l'Enseignement Agricole sera missionnée dès la rentrée pour évaluer les conséquences des ECCF sur les élèves et les équipes pédagogiques. Ce bilan intermédiaire donnera lieu à un groupe de travail CNEA. Le SEA-UNSA salue cette réactivité qui montre bien qu'il y a des crispations sur le terrain sur ce sujet.

Bachelor Agro

Image not found or type unknown

Favorable à cette nouvelle formation qui vient enrichir l'offre dans le supérieur, en adéquation avec des emplois identifiés par les professionnels, le SEA-UNSA a rappelé que la réussite de ce Bachelor Agro ne se fera qu'avec une hausse significative des ressources humaines allouées aux EPL. M. le DGER a annoncé avoir requis 0.5 ETP par bachelor créé, il attend la fin du débat budgétaire.

Le SEA-UNSA a également mis l'accent sur le nombre important d'actif·ve·s sans qualification dans les métiers agricoles.
Pour répondre à cette nécessaire hausse et reconnaissance des qualifications, la plateforme VAE intègre les métiers agricoles et alimentaires et suscite un intérêt important.
Le SEA-UNSA s'est également fortement inquiété de la concurrence qui va apparaitre entre le B achelor et les BTSA qui pourraient voir leurs effectifs décroître. Un travail sur la carte scolaire sera nécessaire.
Ce texte a reçu un avis favorable, dont celui du SEA-UNSA.

Experts associés

La formation à l'adaptation aux changements climatiques, les nécessaires changements au sein des exploitations agricoles des EPLEFPA peuvent demander le recours d'experts extérieurs sous réserve qu'ils ou elles soient individuellement labellisé·e·s par un comité national. Cela n'enlève rien aux conventions que les EPLEFPA peuvent avoir avec des partenaires locaux. Ce texte rappelle que l'équipe pédagogique est autonome et ne peut laisser un·e intervenant·e extérieur·e seul·e face aux apprenant.es.

Ce texte a reçu un avis favorable dont celui du SEA-UNSA.

Bac Techno STAV

Image not found or type unknown

La rénovation du Bac Techno STAV pour sa partie « mathématiques » ne satisfait pas le SEA-UNSA qui a voté contre l'ensemble des textes proposés par la DGER.
Pour le SEA-UNSA, il s'agit d'un fourre-tout, sans distinction du type d'évaluation, ni du volume d'heures de chaque discipline dans le référentiel. Le coefficient de 2 nous apparait insuffisant au regard de l'importance de la discipline et de la lourdeur logistique d'une épreuve, d'autant plus que les mathématiques restent évaluées en contrôle continu.
Nous avons également beaucoup d'interrogations sur la prise en compte des différentes modalités dans Parcoursup et la construction des bulletins trimestriels. Par ailleurs, les candidats en HCCF passeraient 2 épreuves de mathématiques pour le même programme.
Enfin, même si un webinaire d'information à destination des équipes pédagogiques a été mis en place début juillet et début septembre, nous ne pouvons que regretter, encore une fois, ce calendrier restreint et contraint. Il est également déplorable que les seules sources accessibles, le soient sur Eduscol comme le précise la FAQ sur Chlorofil !

Féminisation des métiers en agriculture

Ce vaste chantier doit être porté par l'enseignement agricole, la communication du MASA va porter sur cet objectif qui entre pleinement dans le renouvellement des générations.

Statut des agents contractuels et quotité de travail

Ce texte, déjà débattu en CSA EA, porte sur la possibilité pour les directeurs d'EPLEFPA d'embaucher des agent·s contractuel·le·s sur budget avec un contrat inférieur à 100%. Désormais, ces contrats ne pourront être établis que pour des quotités inférieures à 70%. Ce sera donc, soit 100%, soit moins de 70%.

Ce texte a reçu un avis favorable du fait du vote positif de l'administration et de la CFDT. Le SEA-UNSA a voté contre.

Image not found or type unknown

Une quotité de travail réduite conduit forcément à des emplois précaires, ce que le SEA-UNSA conteste vivement.

DL : SEA-UNSA – CNEA du 03 juillet 25

40 ans de Bac Pro : quel bilan ? (pas exhaustif)

1985, le CCF se met en place en BTA, diplôme phare de l'Enseignement Agricole. Ce même diplôme qui sera remplacé spécialité par spécialité par le Bac Pro, puis disparaîtra totalement, ainsi que le BEPA jugé illisible.

Pourtant, le BTA permettait une réelle poursuite d'études supérieures, chose que le B ac P ro ne facilite pas. La baisse de candidat·e·s à l'entrée en BTSA et le fort taux de déperdition le prouvent.

Le BEPA, diplôme intermédiaire, offrait la possibilité à des collégien·ne·s d'acquérir des compétences professionnelles de bon niveau et de se réconcilier avec l'école pour poursuivre en BTA ou en Bac Pro et obtenir un niveau 4 en 4 ans. Car oui, cette année supplémentaire avait son intérêt pour les apprenant·e·s et les futur·e·s professionnel·le·s.Une année de formation de perdue c'est 600 heures de cours, 4 à 6 semaines de PFMP et des compétences.

La dernière réforme du Bac Pro Agricole voit sa première promotion sortir. Le premier bilan fait par le SEA-UNSA met en avant ce que, collectivement, nous avions pointé lors des GT préalables à cette réforme :

- Une surcharge de travail, des difficultés d'organisation, des collègues épuisés par la hausse du nombre d'ECCF et leurs diversités de forme et de disciplines impliquées
- Un relâchement des élèves après certains ECCF dont celui de mathématique Les collègues de cette discipline, et pas que, ne comprennent toujours pas ce choix d'évaluation. Les élèves ne suivent plus les cours pourtant indispensables à la poursuite d'études
- Des épreuves E7 complexifiées par des situations d'évaluations trop nombreuses et

logistiquement difficiles à mettre en place
- Une épreuve E6 qui manque d'homogénéité entre les spécialités, pour lesquelles les enseignants du public n'ont pas eu de formation
- Enfin, cerises sur le gâteau : Planéval et le livret Bac Pro; la bureaucratisation à l'état pur. Le temps passé devant ses objets ne l'est pas avec les élèves

Pour la voie professionnelle, le constat est contrasté :

On observe dans les EPLEFPA :

- Des classes de Capa qui accueillent des élèves en difficulté issus de classes « adaptées »
- Des Bac Pro, dont les exigences en termes de capacités ou compétences ont baissé pour faire face à la disparition du Bepa
- Oui, des élèves ont un bac de niveau 4 officiellement , mais à quel prix ?
- Oui, ils sont appréciés dans le monde du travail à des postes d'ouvrier·ères et d'employé·e·s hautement qualifié·e·s, comme le prévoit le code de l'éducation. Le SEA-UNSA y voit là, une taylorisation des métiers : les contenus des référentiels le prouvent. De plus, les titulaires du Capa ont du mal à accéder à l'emploi car concurrencé·e·s par les Bac Pro.
- Non, le bac pro ne permet pas la poursuite d'études promises
- Non, les enseignant·es ne sont pas satisfait·e·s de ce qu'il·elle·s font, même si leur engagement au quotidien ne faillit pas

Comme déjà demandé en CSA, le SEA-UNSA demande dès la rentrée prochaine un GT bilan / réaction sur la réforme du Bac Pro, en particulier sur les évaluations (ECCF et EPT), ainsi que sur le BTSA qui connait les mêmes récriminations de la part des collègues.

Malgré tout, le Bac Pro Agricole reste un diplôme à la française, où l'objectif est de former des citoyen·ne·s et professionnel·le·s, ce que le SEA- UNSA porte, mais malheureusement dans les faits, sans l'ambition escomptée